

ON CONTINUE...

avec l'UFR des industries chimiques CGT

l'édito

Cotisations retraite complémentaire versées à l'Urssaf, quels risques ?

Le gouvernement a décidé qu'à partir de janvier 2024, les cotisations sur les salaires des retraites complémentaires (actuellement gérées par les syndicats salariés et patronaux) seraient encaissées par l'URSSAF.

En prenant la main sur 90 milliards d'euros de cotisations de l'Agirc-Arrco, l'Etat se donne les moyens de s'accaparer le patrimoine de plus de 50 millions de Français.

Repoussé une première fois l'année dernière, ce transfert a été remis en cause dans son principe même lors du débat en commission sur le PLFSS 2023. Le gouvernement l'a alors rétabli par voie d'amendement, adopté le 25 octobre, avant une adoption de l'ensemble du texte via le 49.3. Seule concession accordée par l'exécutif : un second report de ce transfert au 1^{er} janvier 2024.

L'accès à ces 90 milliards de cotisations aura-t-il pour effet de nationaliser notre système social ?

Ce siphonnage permettra-t-il au gouvernement de s'en servir pour combler les déficits publics ? Sachant que l'excédent actuel de l'Agirc-Arrco est de 3,7 milliards...

Le gouvernement aurait-il donc la possibilité de baisser nos retraites comme il le fait pour le régime général ?

Actuellement nous touchons notre retraite complémentaire le premier jour du mois sachant que celle du régime général c'est le 9 du mois suivant ; qu'en sera-t-il en 2024 ?

Analysons la situation :

-25 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs futures retraites.

-13,7 millions de retraités perçoivent une retraite complémentaire, représentant entre 30 et 60 % du montant total de leur pension.

-Plus de 80 milliards d'€ de prestations sont versés chaque année aux retraités.

-Il y a près de 70 milliards de réserves.

-Notre argent, celui des salariés et des retraités, intéresse forcément le gouvernement et le MEDEF.

-Les gestionnaires actuels, sous la tutelle du Medef, jouent dangereusement avec l'argent des cotisations sociales, placés sur les marchés financiers spéculatifs,

socialement et éthiquement irresponsables (cf. notre numéro 130 de septembre dernier sur les investissements douteux de l'Agirc-Arrco). Qu'en sera-t-il de l'Etat ?

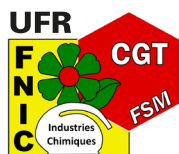
Voilà pourquoi les retraités et les actifs (futurs retraités) doivent se mobiliser d'urgence avec la CGT pour influencer sur le fonctionnement actuel et futur de la gestion des cotisations car nous devons exiger que le pilotage financier ne se fasse plus sur les marchés financiers au détriment des actifs (qui cotisent) et des retraités.

Touche par touche, après avoir unifié les deux régimes (Agirc-Arrco) en 2019, le gouvernement ne renonce pas à l'idée d'un régime universel : instaurer trois niveaux de retraite pour tous, avec comme objectif un régime de base par points (CNAV et Agirc-Arrco), un régime additionnel par capitalisation confié au privé.

**L'ENJEU EST DE TAILLE.
IL CONCERNE TOUT
LE MONDE,
ACTIFS ET RETRAITÉS.**

Sommaire

Une : L'édito • L'action, la vie des sections p.2 • L'information, l'international p.3 • L'agenda, l'orga-le point, le coup de gueule p.4 •



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

l'action

BOYCOTTONS LES CHAÎNES D'EXTRÊME DROITE

Nous ne pouvons plus donner de blanc-seing aux chaînes privées, lesquelles appartiennent à de grands groupes capitalistes, donc forcément aux ennemis de la classe ouvrière. Qu'elles viennent du groupe TF1 (Bouygues), de milliardaires (groupes M6, BFM, etc.), les informations qu'elles distillent ne sont que pure propagande, allant à l'encontre de nos intérêts de classe. Au pire, elles véhiculent des idées fascistes, comme c'est le cas de celles du groupe Bolloré : Canal+, C8, CNews, CStar.

Des révélations au sujet des activités de Bolloré en Afrique ont d'ailleurs fait perdre le contrôle à l'animateur Hanouna, totalement inféodé à son patron, face au député Louis Boyard de la France Insoumise : ce dernier, favorable à l'accueil des migrants, dénonçait au passage la responsabilité de milliardaires tels que Bolloré dans l'appauvrissement de l'Afrique. Devant cette accusation, Hanouna a immédiatement fait taire le député, multipliant insultes et intimidations.

Personne ne peut pourtant nier les conditions de travail quasi-esclavagistes subies par les travailleurs du Bolloré Africa Logistics Mali, l'exploitation d'enfants dans les industries agro-industrielles de sa filiale, ou encore l'accaparement des terres, qui laisse les personnes sans moyen de survivre au profit des plantations. D'ailleurs, il est bon de rappeler que le pillage impérialiste dirigé par le milliardaire détruit aussi la planète.

Hanouna a cherché à faire taire le député, multipliant insultes et intimidations. Les soutiens de Zemmour se sont empressés de prendre la défense du présentateur qui leur a fourni une tribune énorme pendant la présidentielle : le bord politique de cette chaîne est clair, qui ne véhicule que des propos à l'encontre de la culture, de l'intelligence, de la science et surtout des étrangers, et invite sur leur plateau une majorité de leurs amis (36 % des invités politiques sont d'extrême droite).

Il faut aussi savoir qu'un Pascal Praud, officiant sur cette même chaîne est reçu avec les honneurs à Matignon et à l'Élysée. Le pouvoir actuel protège ce propagateur de fausses nouvelles.

Tout comme est défendu par son patron, un Morandini face à des accusations d'abus sexuels sur des adolescents, lequel Morandini martèle l'idée que les étrangers seraient les seuls responsables de « l'insécurité » et utilise son influence pour infliger en toute impunité des violences sur des adolescents.

Nous dénonçons toutes ces chaînes se faisant porte-paroles d'une fachosphère par ailleurs extrêmement puissante. ■

BOLLORÉ : « JE ME SERS DE MES MÉDIAS POUR MENER MON COMBAT CIVILISATIONNEL »



La vie des sections

AMIANTE : SANOFI CHIMIE CONDAMNÉE

La cour d'appel de Paris, par un arrêté du 24/11/2022, a condamné SANOFI chimie (centre de production de Vitry-94) pour ne pas avoir respecté l'obligation de sécurité lui incombant.

C'est l'aboutissement d'une plainte déposée en juin 2013, par 8 anciens salariés de l'usine de Vitry, à l'initiative de notre syndicat CGT des retraités de Sanofi Vitry, pour obtenir réparation du « préjudice d'anxiété » résultant de l'exposition à l'amiante.

SANOFI devra verser au total 77 000 euros d'indemnisation aux 8 retraités. Il aura fallu 10 années de procédure pour obtenir gain de cause car, au début de celle-ci, seuls les salariés des établissements figurant sur la liste de ceux

classés «amiante» pouvaient prétendre au «préjudice d'anxiété». Or nous n'avions pas réussi à obtenir ce classement du fait de l'opposition de Sanofi qui, on s'en doute, avait pesé lourd dans la décision du ministère.

Depuis, la législation a changé mais il faut démontrer l'exposition à l'amiante et documenter aussi le préjudice d'anxiété. C'est une procédure difficile, longue et l'existence d'un syndicat (ou section syndicale) est indispensable pour la mener à bien (collecte des documents, témoignages etc.).

Ce succès illustre une fois de plus la nécessité de la continuité syndicale matérialisée par un syndicat retraité en lien avec le syndicat de l'entreprise. ■

Article rédigé par le Syndicat des retraités de Sanofi VITRY.

l'information

MOBILISATION SUR LES SITES DE SANOFI

Lorsque les salariés sont en lutte pour les salaires, leurs mobilisations sont rarement médiatisées de façon positive. **Après nos Camarades d'ExxonMobil et de TotalEnergie, chez Sanofi, un mouvement de grève national s'est étendu à 18 sites en France. Dans le cadre des négociations de salaires, les sites du groupe se sont mobilisés pour exiger des hausses de salaire supérieures à l'inflation.**

Cette grève pose aussi la question des profits monstres empochés par l'entreprise pharmaceutique sur le dos des patients et des travailleurs et «in fine», la nécessité de sortir les médicaments de la logique de marché, une mesure pour assurer à tous des traitements adaptés et accessibles.

Les journées d'action isolées (une en septembre, deux en octobre et une en novembre) dans lesquelles il aurait fallu investir davantage pour donner une continuité à la colère qui gronde au sein du monde du travail ne répondent pas aux objectifs. Ce sont souvent par mouvements spontanés que les travailleurs entrent en grève.

La CGT doit être présente à leurs côtés. ■

l'international

Qatar

Du 20 novembre au 18 décembre 2022, le Qatar a accueilli la Coupe du Monde 2022.

L'attribution du championnat à la péninsule, pour laquelle N. Sarkozy est accusé de corruption, a suscité la polémique et les appels au boycott se sont multipliés : **plus de 6 500 travailleurs migrants originaires d'Inde, du Pakistan, du Népal, du Bangladesh et du Sri Lanka sont décédés (après s'être vus confisquer leur passeport sur le lieu de travail) sur les chantiers de la Coupe, du fait de conditions de travail abominables, souvent sous des températures de 50 °C pendant une dizaine d'heures par jour, six jours par semaine, sans disposition d'aires de repos pour se rafraîchir.**

APPEL AU BOYCOTT: MALGRÉ PLUS DE 6500 MIGRANTS MORTS LORS DE LA PRÉPARATION DU MONDIAL, LES BLEUS IRONT AU QATAR EN 2022



« **Mon fils est revenu du Qatar dans une boîte** », témoigne un parent indien. Les familles de ces ouvriers morts dénoncent le déni des employeurs, dont la FIFA se fait complice, refusant de reconnaître ces décès comme des accidents du travail. **Et de plus, comment notre pays peut-il encore accepter toute collusion avec un pays qui promet la prison aux personnes accusées de relations sexuelles hors mariage ou d'homosexualité ?**

Au-delà du simple boycott, nous devons dénoncer tous ses crimes.

Embargo Cuba

Plus de soixante années d'embargo pour Cuba, décidé par Kennedy en 1962 : celui-ci ayant naturellement un impact certain sur l'économie cubaine : manque potentiel d'investisseurs étrangers, difficultés d'approvisionnement en marchandises, entraves au commerce, problèmes de change (liés depuis 1962 : 125,8 milliards de dollars). Bilan pour le peuple : des privations dramatiques, des files d'attente interminables devant les magasins, une grave pénurie alimentaire.

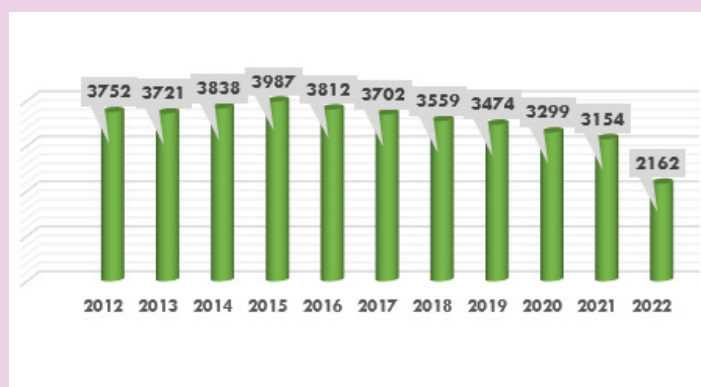
Or, cet embargo des États-Unis contre Cuba se révèle inefficace puisque l'objectif affiché de renverser le régime cubain n'est pas atteint. Et les États-Unis sont quasiment isolés sur la scène internationale comme le montre les votes annuels qui ont lieu depuis 1992 à l'ONU : ces derniers sont presque seuls à s'opposer à la levée de l'embargo.

Cette année, l'Assemblée générale des Nations unies a encore dénoncé, pour la trentième année consécutive et à une immense majorité, le 3 novembre 2022, cet embargo et demandé sa levée. Résultats : 185 pour, 2 contre (les États-Unis et Israël), 2 abstentions (celles du Brésil et de l'Ukraine). ■

L'agenda

- **Prochain Conseil national, le 24 janvier 2023**
- **Conférence UFR** : la prochaine conférence de notre UFR-FNIC se déroulera du 4 au 7 avril 2023, au village vacances de la Gaillarde, aux Issambres, près de Saint-Raphaël. Un bulletin d'inscription sera prochainement à disposition.

l'orga - le point...



FNI AU 30 NOVEMBRE 2022

Encore un petit effort pour récupérer les 145 FNI manquants de 2021 : n'oublions pas que la clôture comptable ne permettra plus de réintégrer les retards.

Il est de notre responsabilité commune d'effectuer ce travail de relance vital pour nos organisations. ■

l'orga - le point...

L'OTAN : UNE MACHINE IMPÉRIALISTE AU SERVICE DE LA GUERRE ET DE L'EXPANSIONNISME AMÉRICAIN

L'invasion russe de l'Ukraine a revitalisé l'OTAN, projetant l'hégémonie américaine sur l'Europe. Cependant, si cette guerre se prolonge dans le temps, comme semble le souhaiter la Maison Blanche, les fissures réapparaîtront.

La guerre se déroulant sur le territoire européen, les conséquences économiques se font déjà sentir dans l'UE. L'Europe pourra-t-elle rendre effectif son plan de reconversion énergétique pour devenir autonome vis-à-vis du gaz russe avant l'hiver prochain ?

Comment la guerre continuera-t-elle à avoir un impact sur l'inflation et la hausse des prix des denrées alimentaires dans les pays européens ?

Combien de temps durera cet alignement apparemment unanime des bourgeoisies européennes sur les définitions stratégiques américaines vis-à-vis de la Russie ?

COUP DE GUEULE !

Cette obéissance aveugle annonce des scénarios convulsifs pour le XXI^{ème} siècle : une politique indépendante, internationaliste et anti-impérialiste telle que nous la revendiquons est urgente. ■



**VOTRE UFR-FNIC VOUS SOUHAITE
DE TRÈS JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN JANVIER 2023 !!!**